



## École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

### Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2019

#### Présences :

Mme Kathy Lang, directrice  
M. Jean-François Lavoie, parent  
Mme Nancy Demers, parent  
Mme Isabelle Jameson, parent  
Mme Geneviève Ducasse, enseignante  
Mme Tanya Laurin, enseignante  
Mme Geneviève Brodeur, responsable du s.d.g.  
M. Carl Émile, parent  
M. Benoit Tousignant, parent  
Mme Diane Bérubé, enseignante

#### Absences :

Mme Marie-Pier Larivée, parent  
Mme Johanne Berthiaume, enseignante

#### 1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18h38.

#### 2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (2 min.)

Mme Tanya Laurin propose la nomination de Mme Nancy Demers à titre de secrétaire de l'assemblée. Appuyé par Mme Isabelle Jameson. Adopté à l'unanimité.

#### 3. Quorum (1 min.)

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Diane Bérubé demande d'ajouter un point décisionnel – lettre syndicale

M. Jean-François Lavoie propose d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, avec l'ajout ci-devant.

La proposition est appuyée par Mme Geneviève Ducasse. Adoptée à l'unanimité.

#### 5. Point ouvert au public

Présence de Mme Noémie de Gillès, parent d'élèves de l'école.  
Elle se demande si c'est bien vrai qu'il y aura un remaniement des classes de 5-6 année.  
Que se passe-t-il avec la cour d'école.

Ces points sont prévus à l'ordre du jour et le conseil d'établissement répondra à ses questionnements en cours de réunion.



## École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2019 et du 26 mars 2019. (5 min.)**

M. Benoît Tousignant propose d'adopter les procès-verbaux du 26 février 2019 et 26 mars 2019, La proposition est appuyée par Mme Nancy Demers, adoptée à l'unanimité

### **7. Suivi de la réunion des réunions du 26 février et du 26 mars 2019**

Mme Lang fera le suivi auprès de la ville pour le miroir et les dos d'âne dans la ruelle.

Les autres suivis se feront au cours de la rencontre.

### **8. Mot de la direction**

Mme Lang indique que la directrice-adjointe sera présente lors de la prochaine réunion.

### **9. Mot du Président**

M. Lavoie indique que la fin d'année arrive prochainement et qu'il est temps de voir à la passation des pouvoirs, notamment quant à la présidence du conseil d'établissement.

### **10. Dossiers décisionnels**

#### **10.1 Acceptation des sorties**

Mme Lang fait part des sorties proposées :

- Festival de la BD au Parc La Fontaine 54 et 56 24 mai;
- Festival mini flag foot 4 groupes du régulier stade de soccer de Montréal – Prix demandé : billets d'autobus
- Barthélémy le cent-unième associé - Atelier coureur des bois – univers social 2e cycle à l'école- gratuit – 30 avril
- Le mont-royal au rythme des saisons – 31 mai – MA- MB et MC Prix demandé : 691,70\$ au total
- Découvrir la BANQ et l'exposition temporaire – Grande bibliothèque – 54 – 64 Prix demandé : billets d'autobus – 22 mai
- Corps en mouvement – musée des beaux-arts – 41-42-55 35 et 45
- Prix demandé : billets d'autobus – 17 avril



### École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

- Vernissage ruelle des possibles – 26 avril 2019 Artothèque – 33-43 35-45 34 gratuit
- Vernissage quand francise sullivan nous inspire 27 mai – 41-42-55
- Visite au cosmodome 30 mai – 35-45 et 42 Prix demandé : 2,80\$ par élève

Mme Nancy Demers propose d'adopter les sorties de même que la demande de financement ci-devant. Secondée par M. Jean-François Lavoie. Adoptée à l'unanimité.

### 10.2 Projet éducatif

Mme Lang remet aux membres du conseil d'établissement le portrait et le contexte du projet éducatif 2018-2022 de l'école St-Arsène, tel qu'élaboré par l'équipe-école.

Il est donc résolu d'adopter le projet éducatif 2018-2022 de l'école St-Arsène, tel que proposé.

M. Carl Émile propose d'adopter le projet éducatif, tel que proposé. Secondée par M. Benoit Tousignant. Adoptée à l'unanimité.

### 10.3 Dossier de la cour d'école

Mme Lang fait parts des réponses du chargé de projet à l'égard du courriel transmis en mars dernier avec les questionnements du conseil d'établissement.

Suite à sa réponse, le conseil d'établissement lui indique les recommandations suivantes :

L'école ne veut pas de banc dans le jardin humide;

Il est bien que la cour soit éclairée, mais l'on doit spécifier que les lumières ne doivent pas être allumées toute la nuit.

Enfin, Mme Lang mentionne que le choix de l'entrepreneur se fera le 7 ou le 10 mai prochain.

Il est résolu que les sommes amassées conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, dont legs, commandite, etc. peuvent être utilisés pour le projet d'embellissement de l'école jusqu'à concurrence de 17 596 \$.

M. Jean-François Lavoie propose d'adopter la présente résolution. La proposition est secondée par Mme Tanya Laurin. Adoptée à l'unanimité.



#### **École Saint-Arsène**

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

### **10.4 Lettre transmise par les enseignants**

Mme Diane Bérubé présente une lettre transmise par l'ensemble des enseignants en regard aux coupures suite au changement d'indice de défavorisation de l'école.

Comme il s'agit d'une lettre standard émis par le syndicat des enseignants, MM. Jean-François Lavoie et Carl Émile se proposent pour rédiger la lettre qui présentera les effets spécifiques de ce changement au sein de l'école St-Arsène. Un projet de lettre sera transmis aux membres du conseil d'établissement pour approbation avant envoi.

## **11. Dossiers d'information**

### **11.1 Délégation comité de parents**

Mme Jameson indique qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier conseil d'établissement.

### **11.2 Déclaration de la clientèle 2019-2020**

Mme Lang mentionne qu'il n'y a aucun changement depuis la dernière réunion.

L'organisation scolaire exige que les classes de troisième cycle soit réorganisées et donc il advient inévitable que certaines classes combinées soient démantelées l'an prochain.

Il n'y a pas impact sur les élèves qui sont en libre choix.

### **11.3 Budget**

Mme Lang présente la situation financière de l'école en date du 23 avril 2019.

### **11.4 O.P.P.**

C'est la semaine du personnel de soutien administratif. Les parents ont fait des gâteries pour remettre aux secrétaires et aux concierges de l'école.

### **11.5 Service de garde**

Il y aura une rencontre le 29 avril avec les parents dont leur enfant de 6<sup>e</sup> année serait intéressé à participer au camp la fin de semaine du 14 au 16 juin.



## **École Saint-Arsène**

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

Le spectacle de fin d'année du service de garde aura lieu le 5 juin au Patro.

La brigade verte va très bien.

Mireille, éducatrice du service garde, prend sa retraite et quittera le 1er mai prochain.

### **11.6 Correspondance**

La correspondance sera transmise par courriel.

### **11.7 Date et lieu de la prochaine rencontre**

28 mai à 18h30 au local de l'Amitek.

### **12. Varia**

### **13. Clôture de la réunion**

Mme Nancy Demers propose la clôture de la réunion à 20H27.  
Appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

Afin d'assurer le quorum des assemblées, veuillez aviser la direction en cas d'absence.